

L'AFCDP (www.afcdp.net) organise une conférence intitulée « **DPO – Quel métier !** », conçue pour les professionnels de la conformité au RGPD et à la loi Informatique et Libertés à la Maison de la Chimie, **le mercredi 22 juin 2022**.

La conférence en matinée est gratuite et ouverte à tous, sur inscription (dans la limite des places disponibles). L'après-midi est strictement réservé aux membres de l'AFCDP (sans condition d'ancienneté), dans la limite des places disponibles.



DPO – Quel métier ! – Mercredi 22 juin 2022

PROGRAMME DE LA MATINÉE (gratuite et ouverte à tous, sur inscription)



Ouverture de la conférence par **Paul-Olivier GIBERT**, Président de l'AFCDP

Résultats de l'étude du Ministère du travail sur le métier de DPO

Alexandre BESNIER, Chef de projet direction de la prospective Afpa
Animé par **Philippe SALAÛN**, Secrétaire général de l'AFCDP

À l'entrée en application du RGPD, le nombre de Délégués à la Protection des Données (DPO) désignés auprès de la CNIL était de 21 000. Ce chiffre n'a cessé de progresser pour atteindre près de 29 000 en 2021.

Trois études, commanditées par le ministère du Travail et réalisées par l'Afpa avec la collaboration de la CNIL et de l'AFCDP, ont permis de suivre l'évolution de la fonction et du métier de DPO grâce à une forte mobilisation des professionnels. Nous vous présenterons les derniers résultats de cette observation de la fonction de DPO. Quelles sont les évolutions significatives depuis 2019 ? Quels sont les contextes d'exercice de la fonction ? Quel est leur vécu professionnel ? Quelles sont leurs attentes en termes de formation ?



Etendue et limites à l'auto-responsabilisation des délégués à la protection des données



Christelle AUBERT-HASSOUNI, Enseignante chercheuse, doctorante à l'ESCP Business School

Les correspondants à la protection des données personnelles (DPO) ont une responsabilité d'application du RGPD et de protection de la vie privée. Or quelles sont les conditions individuelles et contextuelles leur permettant de mener à bien ces actions ? Entre le sentiment d'efficacité ou de responsabilité ressentis par les DPO, et les possibilités d'actions au sein des organisations, quels facteurs contribueront à la défense de la vie privée des clients et des collaborateurs ?



Le rôle d'une association dans la construction d'un groupe professionnel : un regard sociologique

Alexis LOUVION, Docteur en sociologie

Animé par Paul-Olivier GIBERT

Cette intervention propose de mettre en perspective le processus de construction du groupe professionnel des Data protection Officers avec d'autres professions analysées par la littérature sociologique. Plus particulièrement, il s'agira de revenir sur la fonction que jouent les associations professionnelles dans la définition et la fixation d'une identité professionnelle partagée, qui permet d'asseoir la légitimité de ceux qui exercent ce métier.

Cocktail « déjeunatoire »

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI (réservé strictement aux membres de l'AFCDP)

De 14h00 à 17h30 (fin de l'assemblée générale de l'AFCDP sur l'exercice 2021). L'après-midi est strictement réservé aux membres de l'AFCDP (sans condition d'ancienneté), dans la limite des places disponibles.

Grands changements aux USA et en Chine



Stéphanie FABER, avocate, Of Counsel, Squire Patton Boggs, en charge de la pratique « Protection des Données, Cybersécurité et Actifs Numériques » à Paris

Présentation des nouvelles réglementations à portée générale sur la protection des données personnelles dans deux pays très différents : aux Etats-Unis où les nouvelles réglementations sont pour l'instant adoptées par certains États fédérés (comme la California Consumer Privacy Act (CCPA) qui est déjà entrée en vigueur et qui a déjà été modifiée), mais sans oublier les réglementations sectorielles qui existent par ailleurs au niveau Fédéral. En Chine, où la Loi sur la Protection des Informations Personnelles « PIPL » entrée en vigueur le 1er novembre 2021 est venue s'ajouter à deux autres lois sur la sécurité des données et la cybersécurité et impose une forte contrainte sur la localisation des données et le transfert international des données. Ces évolutions sont représentatives de changements qui ont lieu dans d'autres pays et qui impactent la façon dont les entreprises traitent des données personnelles dans le monde. Elles représentent aussi un défi pour les groupes qui cherchent à mettre en œuvre une conformité globale en la matière.

La vie des groupes de travail de l'AFCDP

Animateurs, co-animateurs, de différents groupes de travail de l'AFCDP.

Pour éviter au DPO de se sentir trop seul, il lui est indispensable de se rapprocher de ses pairs, d'échanger questionnements, expériences, informations, témoignages, réussites comme échecs... Au sein de l'AFCDP, cette entre-aide se pratique au quotidien au sein du réseau social privé qui permet – par exemple – aux adhérents de partager leurs procédures. Mais rien ne remplace le contact physique et une bonne poignée de mains ! La vie des groupes de travail de l'AFCDP, qu'ils soient thématiques, sectoriels ou régionaux, est l'une des richesses de l'association. Des représentants de quelques-uns d'entre eux témoignent de leur activité, de leurs travaux, de leurs projets, de leurs attentes. Ils témoigneront de ce qui marche... mais aussi des difficultés qu'ils peuvent rencontrer et sont impatients de débattre avec vous.

Assemblée générale de l'AFCDP (animée par Philippe SALAÜN, Secrétaire général de AFCDP)

Présentation du rapport moral de l'exercice 2021 - Paul-Olivier GIBERT, Président de l'AFCDP

Que de chemin parcouru depuis 2004 ! Découvrez les réalisations que votre association a finalisées l'an passé, les actions ambitieuses engagées et les nombreux projets entamés ou envisagés.

Présentation du rapport financier de l'exercice 2021 – Nicolas SAMARCQ, Trésorier de l'AFCDP

Vos cotisations constituent les seules ressources de votre association. Découvrez comment elles sont transformées en valeur ajoutée pour tous les membres et donnent à votre conseil d'administration la possibilité d'engager de nouvelles actions.

Les participants sont informés qu'ils sont susceptibles de figurer sur des photographies (plan général de la salle) qui seraient prises à l'occasion de cette manifestation pour en illustrer le compte-rendu (publié sur le site de l'AFCDP ou par voie de Presse) et en acceptent le principe.

Lieu : [Maison de la Chimie](#), 28 bis Rue Saint Dominique, 75007 Paris

Métro Lignes 8 et 13 (Invalides) ou Ligne 12 (Assemblée Nationale). Bus 69 (Esplanade des Invalides) ou Bus 93 (Invalides)